

REPUBLIQUE POPULAIRE DU CONGO

MINISTRE DU TRAVAIL ET DE LA
PREVOYANCE SOCIALE

DIRECTION GENERALE DU TRAVAIL
ET DE LA FONCTION PUBLIQUE

DIRECTION DE LA FONCTION
PUBLIQUE

03/699 du 22/9/1983

DECRET N° _____/MTPS.DGTFP.DEP/

Portant intégration et nomination de
POATY Jean dans les cadres de la ca-
tégorie A hiérarchie I des Services
Administratifs et Financiers - SAF -
(Administration Générale).

-----oOo-----
LE PREMIER MINISTRE, CHEF DU
GOUVERNEMENT, :

(/ I S A S :

(/u la Constitution du 8 Juillet 1979 ;
(/u la loi n° 25/80 du 13.11.1980 portant amendement de l'article
47 de la Constitution du 8 Juillet 1979 ;

(/u la loi n° 15/62 du 3.2.1962 portant statut général des fonc-
tionnaires ;

(/u l'arrêté n° 2087/FP du 21.6.1958 fixant le règlement sur la
solde des fonctionnaires ;

(/u le décret n° 62/426 du 29.12.1962 fixant le statut des cadres
de la catégorie A des Services Administratifs et Financiers (SAF) ;

(/u le décret n° 62/130/MF du 9.5.1962 fixant le régime des rému-
nerations des fonctionnaires ;

(/u le décret n° 62/195/FP du 5.7.1962 fixant la hiérarchisation
des diverses catégories des cadres ;

(/u le décret n° 62/197/FP du 5.7.1962 fixant les catégories et
hiérarchies des cadres créées par la loi n° 15/62 du 3.2.1962 portant sta-
tut général des fonctionnaires ;

(/u le décret n° 62/198/FP du 5.7.1962 relatif à la nomination et
à la révocation des fonctionnaires des cadres de l'Etat ;

(/u le décret n° 63/81/FP du 26.5.1963 fixant les conditions dans
lesquelles sont effectués des stages probatoires que doivent subir les fonc-
tionnaires stagiaires, notamment en ses articles 7 et 8 ;

(/u le décret n° 67/50/FP-BE du 24.2.1967 réglementant la prise
d'effet du point de vue de la solde des actes réglementaires relatifs aux
nominations, intégrations, reconstitutions de carrière et reclassements ;

(/u le décret n° 74/470 du 31.12.1974 abrogeant et remplaçant les
dispositions du décret n° 62/196/FP du 5.7.1962 fixant les échelonnements
indiciaires des fonctionnaires ;

(/u le décret n° 89/154 du 4.4.1979 portant nomination du Premier
Ministre, Chef du Gouvernement ;

(/u le décret n° 80/644 du 28.12.1980 portant nomination des Mem-
bres du Conseil des Ministres ;

(/u le rectificatif n° 81/016 du 26.1.1981 au décret n° 80/644 du
28.12.1980 portant nomination des Membres du Conseil des Ministres ;

(/u le décret n° 81/017 du 26.1.1981 relatif aux intérim des
Membres du Gouvernement ;

(/u le décret n° 83/520 du 3.5.1983 portant nomination d'un Mem-
bre du Conseil des Ministres ;

(/u le dossier constitué par l'intéressé et transmis par lettre
n° 1798/MEN-DGEOC-DOB du 10.6.1983 du Directeur de l'Oriental et des
Bourses ;

DECRETE :

yh

ARTICLE 1ER : En application des dispositions de l'article 2 du décret n° 62/195/FP du 5.7.1962, Monsieur POATY Jean, né le 8 Septembre 1950 à Mongo-Poukou (District de Loandjili), titulaire du Doctorat de 3° Cycle "Droit Maritime et Aérien", obtenu à l'Université de Nantes (FRANCE) est intégré dans les cadres de la catégorie A, hiérarchie I des Services Administratifs et Financiers - SAF - (Administration Générale) et nommé au grade d'Administrateur de 2° échelon stagiaire, indice 890.

ARTICLE 2 : L'intéressé est mis à la disposition du Ministère des Transports et de l'Aviation Civile.

ARTICLE 3 : Le présent décret qui prendra effet à compter de la date effective de prise de service de l'intéressé sera enregistré, publié au JO et communiqué partout où besoin sera./-

BRZAVILLE, le 22 Septembre 1983

Par le Premier Ministre,
Chef du Gouvernement,

Le Ministre des Transports
et de l'Aviation Civile,

Hilaire MONTAULT.-

Le Ministre du Travail et
de la Prévoyance Sociale,

Bernard COMBO MATSIONA.-

Colonel Louis SYLVAIN-GOMA.-

Le Ministre des Finances,

Itihi-Ossétoumba LEKOUNDZOU.-

AMPLIATIONS :

- JORPC 1
- DGTFP/DFP 3
- DFP/BST 1
- D.G.B. 3
- D.C.F. 1
- BUREAU DE SOLDE 3
- M.T.A.C. 2
- INTERESSE 1
- DOSSIER 3
- SGCM/BC 2/-